

Compte-rendu du Conseil municipal de Cournols du 10 avril 2015.

Présents : Philippe TARTIÈRE, Françoise BARBAT, Dominique CHATRAS, Bernard MIOCHE, Nicolas COMBY, Agnès DURAND, Geneviève FAYE-GUILLERAND, Bruno MAUGUE, Bruno SAMSON, Michaël SAVIGNAT, Émeline SIOR.

Secrétaire de séance : Père Bruno SAMSON.

➤ **Début 20h35** .Les points suivants ont été abordés selon l'ordre du jour.

1. – Vote des budgets primitifs 2015.

Présentation d'ensemble des Budgets primitifs général et assainissement 2015 par Philippe TARTIERE.

Par rapport au DOB général du 27 mars, principales modifications :

En dépenses d'investissement :

- compte 2313 : 5 170 € d'économie sur la facture de la grange.
- compte 2315 : 21 696 € enfouissement des réseaux France-Télécom sur la traverse 2014.

En recettes d'investissement :

- compte 1323 : 6 508 € RAR subvention C.G enfouissement.
- compte 021 : 45 046 € au lieu de 26 450 €.

Par rapport au DOB assainissement du 27 mars, principales modifications :

En recettes d'investissement :

- compte 1641 : emprunt d'équilibre de 60 000 € au lieu de 50 000 €, à un taux d'environ 1,5 %.
- compte 021 : diminution de 10 000 € du virement de la section de fonctionnement.

Présentation du budget du CCAS, sans modification :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les différents budgets 2015.

1bis. – Vote des taux des taxes communales.

Sans modification en 2015 par rapport à l'année 2014. Le conseil municipal approuve à l'unanimité .Il faudra revoir la question en cours d'année, notamment en comparant les taux par rapport à ceux des communes avoisinantes.

2. – Travaux d'assainissement.

La fin des travaux est programmée pour fin avril, début mai.

3. – Compte-rendu des commissions.

a. – Commission Aménagement.

PLH arrive à terme ; proroger de deux ans, afin de mettre en commun avec les C^{tés} de C^{nes} avec lesquelles il est prévu que nous soyons regroupés.

Clos d'Issac. Pôle administratif + pôle habitat à l'est du site. La question de création d'un pôle de loisirs intercommunal n'a pas été envisagée.

b. – Commission Petite enfance.

Crèche. Budget prévisionnel de – 80 000 €. La CAF impose des services (repas, couches...) qui rendent les budgets déficitaires ; elle fixe aussi le taux en fonction du quotient familial, taux qui ne couvre pas les frais. Taux de remplissage de la crèche n'est pas constant → optimiser ; ce qui est nécessaire pour recevoir le total des aides prévues.

c. – AG du Sitcom des Couzes.

Quorum tout juste atteint. Budget : votes contre et abstentions. Achat de 4 camions (à la place de 6) pour 550 000 €, avec un emprunt de 400 000 €. Embauche de personnel. D'où augmentation de la TEOM de 5 % en 2015 ; passe de 70 à 73 € pour Cournols.

Droit d'accès à la déchetterie d'Orcet : 128 000 €. C'est le double de celle de Theix. Les factures ne justifient pas leur montant. Hypothèse d'une déchetterie sur Les Cheires. Décidé de reconduire le contrat sur une année, et d'étudier au cours de l'année. Reconduction de l'opération des composteurs. Coût de 7 000 €. Baisse de la production d'ordures ménagères.

d. – Collège.

SYCOL. Syndicat s'occupe de subventionner investissement, sorties, équipements sportifs. 822 élèves en 2014-2015 ; 10 de moins que l'année précédente. 8 sur Cournols 60€ par élèves. Excédents → baisse des cotisations. (80€ à 60€)

e. – SMVVA. Vote des budgets.

Assainissement :

Compte administratif : investissement 523 000 € ; fonctionnement 876 000 €.

Budget : investissement 2 672 000 € ; fonctionnement 1 900 000 €.

Taxe d'assainissement : suite à la reprise de l'assainissement des communes par le SMVVA, harmonisation progressive des taxes sur tout secteur géré par le SMVVA (actuellement, du simple au double suivant les communes, de 0,60 € à 1,10 €/m³).

Gestion des Milieux Aquatiques (Auzon, Veyre, Monne, Charlet) :

Compte administratif : investissement 204 000 € ; fonctionnement 300 000 €.

Budget : investissement 375 000 € ; fonctionnement 1 790 000 €.

Contribution des communautés de communes : GVAC 147 500 € ; Cheires 67 500 €.

Accompagnement des communes dans la réduction des pesticides : les communes qui le désirent peuvent y adhérer pour la formation des agents communaux, réunion d'information de la population, etc. ; subventionné à 80 %.

Zone humide d'Aydat : entretien par les agents communaux d'Aydat, reste en l'état car le coût par un prestataire serait beaucoup plus conséquent.

f. – SIVOS de l'école de la Monne.

Nouveau Président : Julien ADAMI, élu de Saint-Saturnin. Vice-présidents : Sandrine KOZAN pour Olloix et Dominique CHATRAS pour Cournols.

➤ **Prochain Conseil** : le vendredi 29 mai à 20 h 30.